



DECS/EDU/LANG (99) 40

**CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE  
COMITE DE L'EDUCATION**

***Politiques linguistiques pour une Europe multilingue et multiculturelle***

**Rapport de la réunion de consultation préliminaire sur  
l'Année européenne des langues**

***Strasbourg, 7-8 juillet 1999***

Annexes :

- I. Propositions écrites des participants postérieurement à la réunion
- II. Calendrier en matière de communication
- III. Ordre du jour
- IV. Liste des participants

## 1. Ouverture de la réunion

M. R. Weber, Directeur de l'Enseignement, de la Culture et du Sport, ouvre la réunion à laquelle prennent part le Groupe de Projet Langues vivantes restreint, des représentants d'associations et d'institutions diverses et des membres d'autres secteurs du Conseil de l'Europe. La Commission européenne et l'Unesco sont également représentés. La liste des participants figure en Annexe I.

La réunion est présidée par M. Byram, Conseiller pour le Projet Langues vivantes.

## 2. Ordre du jour

L'ordre du jour est adopté (Annexe II).

## 3. Objectifs et raisons d'être de l'Année européenne des langues

(Document de référence : DECS/EDU/LANG (99) 13)

### 3.1 *Déclaration du Conseil de l'Europe*

J. Sheils explicite largement les objectifs et raisons d'être de l'AEL. Elle permettra de sensibiliser un grand public au rôle central de l'apprentissage des langues tout en célébrant la diversité linguistique de l'Europe. Il rappelle que l'AEL donnera l'occasion de faire mieux connaître les travaux du Conseil de l'Europe dans le domaine des langues notamment son expérience et ses acquis en la matière. L'AEL devra également être l'occasion de lancer les bases de nouveaux projets. L'aspect novateur a toujours caractérisé les Projets Langues vivantes, et l'orientation plus politique qui leur est donnée désormais devrait permettre au Conseil de l'Europe de garder son rôle de pionnier dans le domaine. Le Conseil de l'Europe doit adopter dans les années à venir un rôle prospectif, une réflexion sur les politiques linguistiques.

L'AEL s'inscrit dans la poursuite du développement des domaines prioritaires identifiés par le Second Sommet du Conseil de l'Europe, notamment celui de la citoyenneté démocratique et le soutien à la diversité linguistique et culturelle. Le message principal de cette Année portera sur la diversité linguistique de l'Europe et le développement du plurilinguisme et du pluriculturalisme des citoyens. Les langues sont en effet essentielles pour une pleine participation au processus démocratique, pour la cohésion sociale et l'intégration, mais aussi pour une plus grande tolérance et compréhension mutuelle. L'expérience de l'altérité – d'autres langues et cultures – mènent en effet à un meilleur respect des identités et de la diversité en Europe. Tout ceci signifie que les citoyens doivent être capables de comprendre et de faire entrer en relation diverses langues et cultures. Sans cette notion de compréhension interculturelle, les identités et la citoyenneté démocratique perdent leur signification.

L'un des principaux objectifs est de sensibiliser chaque citoyen à la nécessité de diversifier et développer tout au long de la vie son répertoire linguistique et culturel individuel. C'est un droit, mais aussi une nécessité d'avoir l'occasion de construire son capital linguistique et culturel.

Il ne s'agit pas d'acquérir des compétences linguistiques aux seules fins utilitaires, aussi importantes soient-elles. La dimension économique doit être contrebalancée par les dimensions sociale et culturelle. Il ne s'agit pas nécessairement d'acquérir un niveau élevé de compétences, même de simples notions de base dans plusieurs langues peuvent faire beaucoup pour modifier des attitudes ethnocentriques.

Il est important également de dédramatiser l'apprentissage d'une langue (notamment pour les adultes), de prendre en compte des résultats limités qui seront cependant utiles. L'apprentissage d'une langue peut devenir un plaisir, et il n'y a pas d'âge limite.

Le fait est qu'il y a des langues 'majeures' de communication internationale. Mais l'AEL doit donner l'occasion de rechercher de nouvelles voies pour éveiller l'intérêt, la curiosité pour des langues moins enseignées et moins répandues et la pleine reconnaissance de leur place.

J. Sheils rappelle par ailleurs que le Secrétaire général du Conseil de l'Europe a adressé une lettre aux Ministres de l'Education des Etats membres du CDCC afin qu'il soit procédé à la nomination d'un coordinateur national pour l'AEL dans chaque pays. Ce coordinateur national sera chargé d'assurer la liaison avec le Secrétariat du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Afin d'assurer la coordination nationale des événements, un Groupe européen de coordination (GEC) sera constitué sur la base de la composition exposée dans le Guide (document DECS/EDU/LANG (99) 13). Il comprendra notamment des coordinateurs nationaux et des représentants d'instances internationales et d'ONG.

Un rapport devrait être établi après 2001 qui donnera lieu à un suivi, une planification prospective se basant sur une évaluation rétrospective.

### 3.2 *Déclaration de Sylvia Vlaeminck, Commission européenne*

La Commission européenne est favorable à une collaboration en ce qui concerne l'Année européenne.

Toutefois, il faut souligner qu'aucune décision n'a été prise sur le sujet. L'adoption par la Commission d'une proposition de Décision du Parlement européen et du Conseil des Ministres est prévue au programme de travail de la Commission pour 1999. Elle ne sera toutefois possible que vers la fin de l'année après que la nouvelle Commission aura pris ces fonctions, la Commission sortante ne traitant plus que des affaires courantes. Après adoption de la proposition par la Commission des négociations devront être entamées avec le Parlement européen et le Conseil.

En 2000, un budget pourrait être disponible pour une année préparatoire sans base juridique : la disponibilité de ce budget dépend de la procédure budgétaire.

La participation éventuelle, au-delà des Etats membres de l'Union européenne, des pays de l'Espace économique européen et des pays d'Europe centrale et orientale est à l'étude.

Parmi les objectifs de l'Année figureraient la sensibilisation au caractère multilingue de l'UE, la motivation pour l'apprentissage de langues tout au long de la vie et la diffusion d'information.

Des points de contact seraient établis dans chaque pays, et la sélection des projets serait effectuée sur appel d'offres.

### 3.3 *Déclaration de Joseph Poth, UNESCO*

L'UNESCO se félicite de la décision du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe désignant 2001 "Année européenne des langues".

Plusieurs activités et projets sont présentés, susceptibles de s'inscrire dans le cadre de l'Année européenne des langues :

- le Rapport sur les langues du monde dont la première version paraîtra en 2001 (avec l'Atlas linguistique correspondant) ;
- PERICLES : une mention particulière pour ce programme expérimental destiné à intéresser les jeunes européens aux langues des voisins, à leur culture à partir du patrimoine matériel transfrontalier. (Des projets similaires sont prévus aux Caraïbes, en Amérique latine et en Afrique) ;
- Guide de l'aménagement linguistique en Europe (avec une focalisation particulière sur les langues régionales minoritaires et transfrontalières) ;

- Déclaration universelle des droits linguistiques à présenter à la Conférence générale de l'UNESCO puis à l'Assemblée générale des Nations Unies ;
- LINGUAPAX (Linguapax Kosovo) pour la promotion du bilinguisme serbo/albanais.

Il est rappelé que la promotion de l'éducation plurilingue et la défense de la diversité linguistique font partie du mandat constitutif de l'UNESCO, qui s'associera donc pleinement à l'Année européenne des langues.

Des moyens concrets doivent permettre d'encourager la diversité des langues dans l'éducation, la culture et des sciences. Le Comité consultatif de la Division des Langues formé par les représentants des Etats membres de l'UNESCO (12 membres issus des 6 grandes régions) pourra sans doute contribuer plus spécifiquement à l'AEL dans le cadre de l'UNESCO.

Postérieurement à l'AEL, un Forum universel des cultures comportant une section "langues" est prévu à Barcelone. Environ 12.000 jeunes sont attendus, un garçon et une fille pour chaque langue du monde. Un pavillon des langues est prévu. M. Poth invite le Conseil de l'Europe à y jouer un rôle actif sur la base des expériences de l'AEL

### 3.4 *Discussions*

Les buts de l'AEL sont largement débattus, et deux idées-forces parmi celles motivant l'organisation d'une telle Année sont rappelées :

- la société de connaissance dans laquelle nous vivons marginalise d'office ceux qui n'ont pas accès aux grandes langues de communication internationales ;
- les sociétés multiculturelles sont la règle générale en Europe ; il convient donc de donner les bases aux citoyens pour bien vivre cette réalité et d'en tirer toute la richesse. En d'autres termes, il faut viser à leur permettre de devenir des citoyens interculturels, condition aujourd'hui indispensable pour une citoyenneté démocratique.

Il convient donc de sensibiliser le public et les responsables politiques, en prenant soin de ne pas faire disparaître l'AEL dans la masse des Années européennes ou internationales organisées depuis un certain temps. C'est pourquoi il est très important de fixer les objectifs de l'AEL en fonction des opérateurs de l'Année.

Les objectifs de l'AEL sont discutés, à savoir s'il convient de les modifier et/ou de les développer, ce qui pourrait être une base de travail pour le Groupe de coordination et les comités nationaux en vue d'élaborer un programme.

Il semble important de faire une nette distinction entre les objectifs fixés aux opérateurs de l'Année (le Groupe de coordination par exemple) et les messages à faire passer. La formulation des objectifs et des principes doit être différente selon qu'elle sera destinée aux opérateurs ou aux citoyens. L'aide apportée aux comités nationaux doit donc être double, à la fois lister les objectifs (de façon aussi exhaustive que possible mais seulement indicative et hiérarchisée), et décliner les objectifs en termes de messages.

Les objectifs devraient être considérés comme globaux de façon à permettre une certaine flexibilité aux comités nationaux.

D'autres idées à développer sont émises, par exemple

- prendre en compte les personnes qui n'ont guère d'opportunité d'apprendre les langues, et partant de là, montrer qu'il y a d'autres moyens d'apprentissage que l'école
- améliorer la communication dans l'objectif d'une citoyenneté démocratique
- chercher à éveiller l'enthousiasme afin de générer des initiatives.

La question des langues elles-mêmes comme véhicules des messages et informations est soulevée : il s'agira dans toute la mesure du possible de ne pas se cantonner aux seules langues officielles du Conseil de l'Europe

(français et anglais) mais d'encourager largement les comités nationaux à procéder à la traduction des divers textes proposés. Les langues parlées en dehors de l'Europe pourraient être incluses puisqu'il s'agit de *l'année européenne* des langues et non pas de l'année des langues européennes.

Les objectifs pourraient être liés de façon concrète aux buts du Conseil de l'Europe. Il faudrait en particulier mettre l'accent sur la dimension interculturelle et l'ouverture à d'autres langues et cultures.

Les participants sont invités à soumettre par écrit leurs propositions en vue d'amender les objectifs décrits dans le projet de Guide.

## 4. Propositions

### 4.1 *Typologie du programme*

La typologie du programme exposée dans le projet de Guide est présentée et explicitée par Ulrich Bunjes (consultant). Il conviendra de prévoir un plan d'action comportant des messages clairement formulés – le Guide proposant quant à lui des motifs plus détaillés – et une bonne couverture médiatique.

Il est précisé que certains pays souhaitent l'établissement d'orientations et de critères pour la préparation de l'Année. L'énonciation sur les objectifs de l'AEL dans le projet de Guide pourrait servir de base à cela en attendant la finalisation d'orientations en matière de politique par le GEC (Groupe européen de coordination dont la première réunion est prévue en janvier 2000). Un soutien plus spécifique devra être apporté aux Etats membres les plus récents du CDCC.

Les comités nationaux pour l'AEL devront réfléchir à un programme national et international (les résultats de cette réflexion peuvent être sous forme synthétique dans un premier temps pour le séminaire de Prague destiné aux coordinateurs nationaux en mars 2000).

Il est proposé que la présentation du programme soit restructurée de façon à proposer sous forme de catégories les diverses dimensions et les objectifs de l'AEL, tels que les événements de nature politique, les activités liées à un certain projet ou à certains groupes cibles, les activités qui pourraient avoir un impact au-delà de 2001 (projets à moyen terme), les activités générales touchant un large public etc. Les activités sur un plan national pourraient être complétées par d'autres au niveau local ou scolaire.

Les langues régionales et minoritaires devraient être incluses dans les activités générales, pour ne pas être confinées aux seuls événements spécifiques limités à ces langues.

Les secteurs économique et industriel ont déjà été sensibilisés à l'AEL dans certains pays et attendent des projets précis pour entreprendre une action. La sensibilisation de ces secteurs devrait être faite dans tous les pays et l'AEL devrait faire l'objet d'une grande publicité afin de convaincre les responsables de son intérêt.

Les situations ne sont pas vraiment comparables d'un pays à l'autre ; dans certains pays existe de fait une certaine diversité linguistique et donner une certaine visibilité à l'AEL semble donc plus difficile que dans d'autres où il s'agit d'un concept plus novateur ; dans quelques pays, le moment ne semble pas opportun pour lancer des projets en raison de modifications légales imminentes ; dans d'autres encore, une initiative auprès des médias pour les inciter à une diffusion dans d'autres langues semble très aléatoire.

Plusieurs secteurs du Conseil de l'Europe se déclarent prêts à s'associer largement à l'AEL, notamment le Centre européen pour les langues vivantes.

Après une large discussion en matière de propositions, il est convenu que les participants à la réunion soumettent leurs propositions par écrit au Secrétariat pour le 15 juillet.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Celles qui ont été transmises figurent en Annexe I.

## 5. Structures et partenariats

U. Bunjes présente la structure du Groupe européen de coordination (GEC) telle que proposée dans le projet de Guide. Sa composition tiendra compte des critères mentionnés dans le Guide. Il développera des principes généraux et des orientations qui permettront à chaque Etat membre d'élaborer des programmes flexibles mais cohérents qui fixeront une priorité pour un certain nombre de tâches en accord avec les objectifs généraux de l'Année.

Concernant l'aspect financier, il est suggéré que le Groupe de coordination soit chargé de réunir des fonds afin que cela relève d'une tâche institutionnelle.

Les comités nationaux – dont la composition doit être adaptée dans les pays selon les besoins (relations avec le monde du travail par exemple) - pourraient utilement fonctionner à la fois sur un plan national et sur un plan régional pour une grande flexibilité.

L'utilisation du logo et du/des slogan(s) seront soumis à une procédure à définir.

## 6. Stratégies de communication

U. Bunjes propose un calendrier en matière de communication sous forme de schémas présentés sur écran (voir Annexe II)

Concernant le logo et le slogan, il est considéré comme souhaitable qu'ils soient communs au Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Cependant le processus de prise de décision au sein de l'UE signifie qu'aucune décision ne pourra être prise avant 2000.

Les ONG devraient activer toutes leurs associations membres. Tous les partenaires devraient prévoir un message de publicité dans leurs newsletters et circulaires.

Les journalistes devraient être sensibilisés au niveau régional, donc par les comités nationaux. Pour le grand public il apparaît important de faire ressortir des notions facilement compréhensibles et cibler quelques concepts clés. Il s'agit notamment de sensibiliser le grand public à la richesse de la diversité des langues en Europe et à l'importance d'un plurilinguisme individuel.

## 7. Schéma financier

La Section Langues vivantes sollicitera auprès du CDCC l'ouverture d'un compte spécifique valable pour toute la durée de la préparation et de la mise en œuvre de l'AEL. Des contributions spécifiques seront sollicitées auprès des autorités nationales.

En ce qui concerne le mécénat privé, il sera utile que le Groupe de coordination définisse une approche de style professionnel, coordonnée, afin de gagner les principaux sponsors. Les initiatives et actions devront être soigneusement coordonnées. D'où l'importance d'identifier des messages et des actions clairement définis.

Il est espéré, comme l'a évoqué S. Vlaeminck, que l'Union européenne puisse disposer dès 2000 d'un budget pour une année préparatoire. L'UNESCO pourrait financer certaines activités urgentes en 2000.

## 8. Calendrier

La question des deux conférences prévues en 2001 est soulevée et discutée (une pour l'ouverture, l'autre pour la clôture). La nature de ces deux conférences devra être discutée plus avant.

Les Pays-Bas se proposent d'accueillir la conférence de clôture de l'AEL fin 2001. La nature et le lieu de la conférence de lancement restent à discuter.

Il est proposé que la réunion prévue avec les coordinateurs nationaux à Prague au mois d'avril 2000 se tienne un peu plus tôt.<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> NB : au moment de la rédaction de ce rapport, les autorités tchèques ont confirmé au Secrétariat que ce séminaire pourra se tenir du 9 au 11 mars 2000 à Prague.

## *Annexe I*

### **Quelques propositions**

- 1.1. EAQUALS (Frank Heyworth, Robin Davis, Peter Brown)
- 1.2. AEP (Milena Saiani)
- 1.3. FIPLV (Dieter Herold)
- 1.4. Bureau européen pour les langues moins répandues (Bojan Brezigar)
- 1.5. Forum européen de la Jeunesse (Anita Twight)

## 1.1 Commentaires d'EAQUALS sur l'Année européenne des langues (AEL) 2001

### 1) Participation d'EAQUALS

EAQUALS prévoit deux séries de paramètres pour son éventuelle participation à l'AEL.

#### 1a) Objectifs conceptuels

##### 1a1) *Célébration de l'apprentissage des langues*

- contact avec l'opinion publique dans 12 pays (membres actuels - juin 1999)

##### 1a2) *Amélioration et application de produits du Conseil de l'Europe (en particulier CEF et PEL)*

- développement des PEL et utilisation des cadres de référence

#### 1b) Cibles sectorielles

##### 1b1) *Apprenants*

- à travers nos écoles, nos bureaux d'examen, nos agences nationales
- programmes chocs pour les langues moins répandues

##### 1b2) *Enseignants*

- séminaires spécialisés à préparer pour 2001
- séminaire consacré à la «compétence interculturelle» (voir point 6 ci-après)  
Tous les séminaires liés à l'AEL doivent pouvoir être livrés à distance avec des cibles spécifiques au sein des pays dits « en transition ».

##### 1b3) *Institutions*

- large application des CEF/PEL

##### 1b4) *Pays*

- aide spécialisée (évaluation et contrôle de la qualité, formation de formateurs) pour les pays en transition

### 2) Délais

2a) les PEL pilotes d'EAQUALS révisés destinés aux adultes doivent être prêts pour le 1er septembre et sur un site web dans au moins deux langues.

2b) pour les 5-6 novembre 1999 élaboration de propositions détaillées élaborées en vue de leur présentation à l'Assemblée générale d'EAQUALS à Dublin

2c) pour janvier 2000, nouveaux séminaires : grandes lignes du projet 1

### 3) Résultats escomptés

- contribution, par l'intermédiaire d'EAQUALS, à l'impact de l'AEL par la publicité et la sensibilisation ;
- contribution à l'effet par la mise en œuvre du Portfolio européen des langues et du Cadre.

#### 4) Propositions

- sensibilisation par l'intégration du slogan AEL 2001 - par exemple «L'Année européenne des langues : apprenez une (nouvelle) langue en 2001» - et du logo dans les brochures de tous les membres d'EAQUALS ;
- adoption d'échelles de référence communes tirées du Cadre dans les descriptifs de niveau et les certificats délivrés par les écoles membres ;
- diffusion du Portfolio européen des langues destiné aux adultes.

#### 5) Préoccupations

EAQUALS estime qu'il est possible de choisir une cible stratégique pour l'AEL. Exemple :

- objectif : distribuer une copie bilingue du PEL au plus grand nombre possible de citoyens adultes d'Europe,
- date : deuxième semaine de décembre 2001 (c'est-à-dire après la «clôture» de la conférence néerlandaise de Rotterdam),
- moyen : comme supplément à un journal,
- coût : moins d'un euro par PEL distribué - coût du PEL seul < 0,25 euro,
- résultats escomptés : sensibilisation ; faire avancer le projet en sorte que 2001 ne soit pas simplement un exercice tactique éphémère ; application pratique des objectifs déclarés (document du Projet 1) de l'AEL.

#### 6) Séminaires/ ateliers possibles

Voici un extrait de document interne montrant ce que l'on entend au point (1b2) ci-dessus.

Propositions pour AEL 2001

##### 1) Projet EAQUALS sur la compétence interculturelle

Nous avons discuté de l'idée de lancer un projet EAQUALS sur la compétence interculturelle. Ce projet qui serait plutôt du genre du projet de portfolio, consistant en une série d'ateliers ou de conférences, ou les deux à la fois, dans différents pays d'Europe), étudierait les questions de programmes, les ressources, la méthodologie, la formation des enseignants, etc., en relation avec le thème de la compétence interculturelle. L'objectif serait d'innover dans le domaine de la compétence interculturelle, et avec certains objectifs/produits finals précis, d'essayer de ramener tout cela du niveau de la théorie à la pratique quotidienne de la classe.

##### 2) Séminaire/ atelier : «Où allons-nous avec les langues en Europe ?»

Frank Heyworth  
Robin Davis  
Peter Brown  
Trieste, 15 juillet 1999

## 1.2. Association européenne des Parents (AEP)

Comme l'a suggéré le président, M. Byram, que j'aimerais féliciter ici pour son travail, je vous envoie des propositions écrites de ce que j'ai brièvement mentionné pour le programme de l'Année européenne des langues 2001.

Le programme devrait être divisé en parties distinctes, toutes importantes mais ayant des objectifs différents à atteindre, afin d'avoir un aperçu des priorités :

- l'IMAGE ou le MARKETING de l'année, afin d'attirer l'attention de l'opinion publique et de capter une audience,
- la QUALITE du contenu de l'AEL, afin d'améliorer véritablement l'apprentissage des langues à court, moyen et long terme,
- l'information en matière de DONNEES sur la situation institutionnelle de l'enseignement des langues dans chaque pays, et si possible, également la situation de l'enseignement non institutionnel,
- les RECOMMANDATIONS aux gouvernements, institutions, établissements scolaires, associations de parents d'élèves, médias, organismes privés, etc. pour les futures politiques à mener,
- la RESPONSABILITE de ces actions : parents, enseignants, étudiants, associations scolaires, politiques médiatiques, choix politiques, etc.

Le débat a suscité de nombreuses suggestions, toutes très importantes, mais j'aimerais mettre l'accent sur quelques actions concrètes que nous, Association européenne des Parents, proposons et qui se réfèrent à la QUALITE du contenu que l'année 2001 devrait proposer comme approche enthousiaste et novatrice de l'éducation et de la citoyenneté européennes.

Je vous ai transmis (et je vous en envoie une copie par courrier) cinq propositions :

- «clubs linguistiques (langue et culture)»,
- «communication et compréhension», premier pas vers un apprentissage réussi,
- «programme d'étude sur un an, présenté au public», pour le motiver et le satisfaire,
- «itinéraires historiques dans les très vieux centres villes», pour offrir un lien culturel avec l'origine des langues et la possibilité de coopérer,
- «multiculturalisme et éducation», pour tenir compte du phénomène de l'immigration.

Parmi ces propositions, la première est un projet «tout prêt» que l'AEP a préparé accompagné d'un budget prévisionnel ; les autres projets nécessiteraient encore un certain travail supplémentaire pour être finalisés.

J'aimerais également vous demander si nous pourrions soumettre le projet de «clubs linguistiques» dans le cadre de l'Appel à propositions pour le programme à moyen terme 2000-2002 du Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe, Graz, Autriche, si cet Appel dispose d'une ligne budgétaire.

Ce projet implique les parents, les élèves, les enseignants, les assistants de langue, les écoles, pour lesquelles une contribution aux dépenses est également prévue. Le coût global estimé serait de 340 725 euros.

Tous les projets susmentionnés sont conçus comme visant à donner un élan, à créer un intérêt et à susciter des motivations pour l'apprentissage des langues et impliquent les parents afin qu'ils coopèrent avec les écoles au bénéfice de tous. Certains projets pourraient être promus au niveau régional, national ou européen.

Pour ce qui est des comités nationaux mentionnés pendant la réunion, si vous le jugez utile, nous pourrions vous fournir les noms des membres de notre conseil d'administration qui sont des représentants de leurs associations nationales.

Milena Saiani, 13 juillet 1999

### 1.3. FIPLV

Outre mes contributions apportées pendant la conférence, j'aimerais souligner ou ajouter les points suivants :

1. Nous saluons et apprécions l'idée d'une Année européenne des langues 2001. Nous pensons pouvoir soutenir cette action par nos canaux de communication, en diffusant les nouvelles, les idées, les projets via nos associations européennes aux enseignants de toute l'Europe, et par l'intermédiaire de nos connexions mondiales (grâce aux bulletins, ou lors de stages de perfectionnement ou de conférences).

Exemple :

- XXe Congrès mondial, 22-26 juillet 2000, Paris,
  - FMF-Bundeskongress (congrès fédéral), 27-29 avril 2000, Berlin, entre autres.
2. Nous sommes en général d'accord avec le Guide - Projet 1.
  3. Nous discutons depuis longtemps dans le même sens. Cela pourrait être prouvé par plusieurs documents, publiés directement par la FIPLV ou par des associations membres.

On peut notamment citer le document suivant :

*FIPLV : les politiques linguistiques dans le monde pour le 21ème siècle - Rapport pour l'UNESCO.*  
Ed. Edward Batley, Michel Candelier, Gisela Hermann-Brennecke, György Szepe. 1993

(Je ne dispose pas de la version anglaise actuellement.)

4. Nous pensons qu'il ne suffit pas de faire de la publicité pour l'idée d'apprendre des/de nouvelles langues vivantes, mais qu'il importe de s'adresser directement aux gouvernements, *aux décideurs et aux hommes politiques*, aux autorités, aux institutions, aux universités et aux écoles à tous les niveaux. Les idées et les idéaux sont de toute évidence partagés pour l'essentiel. Mais les moyens nécessaires (financiers) sont parfois insuffisants.
5. Nous croyons que, dans le monde d'aujourd'hui, l'apprentissage des langues - de plusieurs langues - est plus vital que jamais.
6. Nous pensons que, pour certains groupes de personnes, l'objectif d'apprendre une (autre) langue ne doit pas nécessairement être de maîtriser complètement le système. L'idée d'«ouvrir des portes» devrait également être prise en considération :
  - pour améliorer les possibilités de trouver un emploi,
  - pour promouvoir une meilleure compréhension de son voisin (tout autour du monde !),
  - pour enrichir la vie de l'individu.
7. Nous soutenons toutes les idées que l'on a récemment proclamées, comme
  - l'enseignement bilingue,
  - l'enseignement à travers / dans des projets,
  - l'enseignement intensif,
  - les cours de compétence partielle visant à atteindre un certain niveau de compétence dans un but ou pour un savoir-faire précis,
  - l'auto-formation,
  - l'apprentissage de la langue du voisin,
  - l'apprentissage de la langue d'un ami,
  - ...

et aimerions que ces possibilités soient promues auprès du grand public.

8. Nous espérons que les cours de langues commenceront plus tôt qu'ils ne le font généralement aujourd'hui. Nous soutenons les initiatives favorisant l'apprentissage dès la maternelle ou les premières années de l'école élémentaire.
9. Nous pensons que les programmes d'échange peuvent et doivent être intensifiés, à court et à long terme, pour
  - les écoliers/ élèves,
  - les apprentis (y compris la formation professionnelle),
  - les étudiants,
  - les enseignants,
  - certaines catégories et des personnes individuelles également, par exemple, personnes âgées, experts, etc.
10. Nous pensons que, dans le domaine de l'enseignement par les médias, de nouveaux développements utiles/et améliorations sont réalisables.
11. Nous supposons que «l'apprentissage sur toute la vie» est devenu essentiel, qu'il faut l'expliquer au grand public, et pas seulement aux étudiants, et qu'il faut offrir davantage de possibilités. Les enseignants d'une première ou d'une seconde langue doivent donc être d'avantage conscients de leur responsabilité vis-à-vis de la capacité générale d'apprendre une langue.

Nous pensons qu'une AEL 2001 va et devrait contribuer à une plus grande prise de conscience de la nécessité et de la valeur intrinsèque de l'apprentissage des langues. Cette prise de conscience devrait certainement augmenter en 2001 et au-delà.

Nous sommes bien sûr tout disposés à nous associer au travail relatif à l'AEL 2001.

Dieter Herold  
14 juillet 1999

## 1.4. Bureau européen pour les langues moins répandues

### Premiers commentaires sur le programme proposé pour l'AEL

Vous trouverez ci-joints des commentaires et propositions, notamment ceux dont nous avons discuté lors de la dernière réunion de notre Conseil d'administration et que nous avons déjà mentionnés lors de la réunion des 7 et 8 juillet derniers à Strasbourg.

1. Considérer les langues minoritaires comme faisant partie du programme en tant que tel ; inclure des questions sur les langues minoritaires dans la plupart des parties du programme ; inclure des points liés aux langues minoritaires dans toutes les conférences et réunions officielles plutôt qu'organiser une conférence spécifique pour les spécialistes sur ce sujet.
2. Proposer au Parlement européen, à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et à tous les Parlements des Etats membres du Conseil de l'Europe de célébrer officiellement l'AEL lors d'une session, en autorisant tous les parlementaires à utiliser leur propre langue (après avoir demandé la traduction dans les langues officielles à l'avance afin d'éviter d'énormes dépenses).
3. Inclure des représentants d'ONG s'intéressant aux langues minoritaires dans le Groupe de coordination européen.
4. Inviter les Etats membres à inclure des représentants des minorités dans les comités nationaux, ainsi que des sujets spécifiques liés aux langues minoritaires dans leurs programmes.
5. En dehors du slogan et du logo, étant donné qu'une grande partie des personnes visées seront des enfants, créer une mascotte qui deviendra le symbole des manifestations.

Bojan Brezigar, président du BELMR  
12 juillet 1999

## **1.5. Participation du Forum européen de la Jeunesse aux préparatifs de l'Année européenne des Langues**

Le Forum européen de la Jeunesse soutient vivement l'initiative de l'Année européenne des Langues pour 2001. Il tient à souligner l'importance des langues comme outil de communication et comme élément essentiel de l'identité culturelle. Il se réjouit que les jeunes soient l'un des principaux groupes cibles de l'AEL.

Le Forum européen de la Jeunesse peut participer activement aux préparatifs de l'AEL. Les organisations membres du Forum sont des organisations internationales non gouvernementales et des conseils nationaux de jeunesse. Le Forum peut donc contribuer à l'AEL (et aux préparatifs) grâce à son savoir-faire et à son important réseau d'organisations membres. Il peut également publier des informations sur l'AEL dans son magazine, *Youth Opinion*, qui paraît dans plusieurs langues et qui est largement diffusé.

Les conseils nationaux de jeunesse peuvent faire partie des comités nationaux et contribuer à l'Année européenne des langues du point de vue de la jeunesse. Il existe plusieurs organisations internationales d'échanges de jeunes qui ont une grande expérience dans ce domaine. Les organisations internationales non gouvernementales, par exemple l'AEGEE (Association des Etats Généraux des Etudiants en Europe), pourraient accorder une attention particulière à la promotion de l'apprentissage des langues en l'an 2001 dans leurs programmes d'échanges et dans les universités d'été. A cet égard, le point 11 du Projet 1 sur les échanges internationaux de jeunes est très bien venu.

Afin que l'AEL soit un succès, il importe avant tout, selon nous, de trouver des activités qui soient visibles et attirent l'attention du grand public. Les concepts de l'AEL devront donc être faciles à comprendre.

L'organisation de festivals des langues est un moyen très efficace de faire connaître l'AEL du grand public. Ces festivals pourront être préparés en coopération avec les Conseils nationaux de jeunesse, ainsi qu'avec les branches locales, régionales ou nationales d'ONG internationales.

L'AEL peut faire découvrir au public les diverses possibilités d'apprendre des langues et de vivre des expériences interculturelles (par le biais de l'éducation formelle ou non formelle). L'AEL peut donc être une très bonne occasion de souligner le rôle et l'importance de l'éducation non formelle, qui peut permettre aux individus d'apprendre des langues (par exemple grâce aux échanges).

Nous pensons que le prix de «l'eurolinguiste» est une bonne initiative. Là encore, on peut le faire connaître du grand public. Selon nous, il devrait avant tout s'adresser aux jeunes et à leurs acquis individuels dans le développement du plurilinguisme.

L'AEL peut promouvoir l'utilisation des langues dans l'expression de l'identité culturelle par le biais de diverses formes d'art. L'utilisation des langues dans la poésie, la littérature, les paroles de chansons et le rap pourrait faire l'objet de concours dans les journaux, ou être le thème spécial d'un programme de musique à la radio ou à la télévision.

*Annexe II*

**Calendrier en matière de communication**

proposé par U. Bunjes

et présenté sur Powerpoint en anglais lors de la réunion







## ***Annexe III***

### **Ordre du Jour**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Objectifs et raison d'être de l'AEL  
Exposé du Conseil de l'Europe
  - 3.1 Exposé de l'Union européenne (DG XXII)
  - 3.2 Contributions d'autres instances représentées à la réunion
- Discussions
4. Propositions de programme
  - typologie du programme et lignes directrices
  - suggestions des participants
5. Structures et Partenariats
6. Stratégies de communication
7. Schéma financier  
(y compris les sponsors et les contributions volontaires)
8. Calendrier de travail
9. Divers

## Annexe IV

### Liste des participants

#### I. MEMBERS OF THE MODERN LANGUAGES PROJECT GROUP / MEMBRES DU GROUPE DE PROJET LANGUES VIVANTES

##### **Austria / Autriche**

Frau Ministerialrätin Dr Dagmar HEINDLER  
Zentrum für Schulentwicklung des BMUK  
Bereich III: Fremdsprachen  
Hans-Sachs-Gasse 3/1  
A – 8010 GRAZ

Tel: 43 316 8241 50  
Fax: 43 316 82 41 506  
e-mail: [heindler@zse3.asn-graz.ac.at](mailto:heindler@zse3.asn-graz.ac.at)

##### **Czech Republic / République tchèque**

Ph Dr Pavel CINK  
Director  
International Relations and European Relations  
Ministry of Education, Youth and Sports  
Karmelitska 7  
CZ - 118 12 PRAHA 1

Tel: 420 2 57193 253/700  
Fax: 420 2 57193 397  
e-mail: [cink@msmt.cz](mailto:cink@msmt.cz)

##### **Finland / Finlande**

Ms Anneli TELLA  
Counsellor of Education  
The National Board of Education  
P.O. Box 380  
Hakaniemenkatu 2  
FIN – 00531 HELSINKI

Tel 358 9 77477268  
Fax 358 9 77477335  
e-mail: [anneli.tella@oph.fi](mailto:anneli.tella@oph.fi)

##### **France**

M. Francis GOULLIER  
Inspecteur Général d'Allemand  
107 Rue de Grenelle  
F - 75005 PARIS  
**Adresse privée (pour toute correspondance)**  
50 rue Amelot  
75011 PARIS

Tel: 33 (0)1 55 55 31 45  
  
Tel/Fax: (33) 1 43 38 49 99  
e-mail: [Francis.goullier@education.gouv.fr](mailto:Francis.goullier@education.gouv.fr)

##### **Germany / Allemagne**

Dr Phil Ingeborg CHRIST  
Ministerialrätin  
Ministerium für Schule und Weiterbildung  
Wissenschaft und Forschung  
des Landes Nordrhein Westfalen  
Völklinger - str. 49a  
D - 40221 DÜSSELDORF

Tel: 49 211 896 34 54  
Fax: 49 211 896 3220  
Tel: 49 203 740 575 (private)  
Fax: 49 203 747 501 (private)

## **Hungary / Hongrie**

M. Gabor BOLDIZSAR  
Conseiller général du ministre  
Ministère de l'Education  
Département des Affaires Européennes  
et des Relations Internationales  
Szalay u. 10-14  
H – 1055 BUDAPEST

Tel/Fax: 361 331 0599  
e-mail: [cdcc@mkm.x400gw.itb.hu](mailto:cdcc@mkm.x400gw.itb.hu)  
ou: [cdcc@om.gov.hu](mailto:cdcc@om.gov.hu)

## **Italy / Italie**

Mrs Flora PALAMIDESI  
Direzione Generale Scambi Culturali MPI  
Vle Trastevere - Stanze 396  
I - 00153 ROMA  
**Adresse privée:**  
Via dei Falegnami 17  
I – 00186 ROMA / ITALIE

Tel: 39 06 584 933 96 or 3431  
Fax: 39 06 92 371

Tel: 36 06 683 08661 (Private)  
e-mail: [Palamidesi@SPQR.it](mailto:Palamidesi@SPQR.it)

## **Netherlands / Pays-Bas**

Drs G.L.M. STOKS  
Senior Curriculum Adviser for Modern Languages  
S.L.O. National Institute for Curriculum Development  
Postbus 2041  
NL – 7500 CA ENSCHEDE

Tel: 3153 4 840 840  
Fax: 3153 4 307 692  
mobile: 31622603936  
e-mail: [G.Stoks@slo.nl](mailto:G.Stoks@slo.nl)

## **Portugal**

Mme Maria Helena CORREIA  
Département de l'Enseignement Secondaire  
Av. 24 de Julho, 138 – 5°  
P – 1399 - 026 LISBOA

Tel: 351 1 39 38078 / 351 1 3938000  
Fax: 351 1 393 8108  
e-mail: [des@des.min-edu.pt](mailto:des@des.min-edu.pt)

## **Romania / Roumanie**

M. Dan Ion NASTA  
Directeur de Recherche en Didactiques  
des Langues vivantes  
Institut des Sciences de l'Education  
Str. Stirbei Voda nr. 37  
70732 BUCAREST / ROUMANIE

Tel: 40 1 313 64 91  
Fax: 401 312 14 47  
e-mail: [d.nasta@ise.ro](mailto:d.nasta@ise.ro)

## **Russian Federation / Fédération de Russie**

Mrs Irina KHALEEVA  
Rector  
Moscow Linguistic University  
Ostozhenka  
119837 MOSCOU

Tel: 7 095 245 1821/2786  
or: 7 095 2468603  
Fax: 7 095 246 2807/8366  
e-mail: [MGLU@online.ru](mailto:MGLU@online.ru)

## **Slovenia / Slovénie**

Ms Zdravka GODUNC  
Counsellor to the Minister  
Ministry of Education and Sport  
Dept. of International Co-operation  
Ul. Stare pravde 6  
SLO – 1000 LJUBLJANA

Tel: 386 61 1323 225  
Fax: 386 61 1327 212  
e-mail: [zdravka.godunc@mss.edus.si](mailto:zdravka.godunc@mss.edus.si)

## **Switzerland / Suisse**

Mme Cornelia OERTLE-BÜRKI  
Conférence suisse des Directeurs cantonaux  
de l'Instruction publique (CDIP)  
Postfach 5975  
Zähringerstrasse 25  
CH – 3001 BERNE

Tel: 41 31 309 5111  
Fax: 41 31 309 5150  
e-mail: [oertle@edk.unibe.ch](mailto:oertle@edk.unibe.ch)

## **The Former Yugoslav Republic of Macedonia / L'Ex-République yougoslave de Macédoine**

Ms Divna ŠIPOVIĆ  
Adviser  
Ministry of Education  
Dimitrie Cupovski 9  
91000 SKOPJE

Tel: 389 91 106 516  
Fax: 389 91 118 414  
mobile: 389 70 227 444  
e-mail: [dsipovic@mofk.gov.mk](mailto:dsipovic@mofk.gov.mk)

## **United Kingdom / Royaume Uni**

Mr Alan DOBSON  
Office for Standards in Education (OFSTED)  
Government Buildings  
Marston Road  
UK – OXFORD OX3 OTY

Tel: 44 1865 247 203  
Fax: 44 1865 792 517  
e-mail: [adobson@ofsted.gtnet.gov.uk](mailto:adobson@ofsted.gtnet.gov.uk)

## **Advisers to the Modern Languages Project Group / Conseillers pour le Groupe de Projet Langues Vivantes**

M. Jean-Claude BEACCO  
Université du Maine – Le Mans  
Faculté des Sciences et Lettres  
Av. Olivier Messaen  
F – 72085 LE MANS Cedex 9

Tel: 33 2 43 83 37 89

### **Adresse privée:**

34, rue Rodier  
75009 PARIS

Tel/Fax: 33 1 40 16 06 90  
e-mail: [JCB.MDG@wanadoo.fr](mailto:JCB.MDG@wanadoo.fr)

Mr Michael BYRAM  
University of Durham  
School of Education  
Leazes Road  
UK – DURHAM DH1 1TA

Tel: 44 191 374 35 30 / 3505  
Fax: 44 191 374 3506  
e-mail: [m.s.byram@durham.ac.uk](mailto:m.s.byram@durham.ac.uk)

## **Other National delegates / Autres délégués nationaux**

### **Spain / Espagne [Excusée / Apologised for absence]**

Mme Maria Cristina DEL MORAL

Conseillère Technique de Relations Internationales

Ministère de l'Education

Paseo del Prado 28-2° planta

E - 28014 MADRID

Tel: 34 1 506 55 87

Fax: 34 150 65 704

#### **Adresse privée:**

C) Sto Domingo de Silos 6

E – 28036 MADRID

Tel privé: 34 1 56 47 457

## **II. COUNCIL OF EUROPE BODIES / INSTANCE DU CONSEIL DE L'EUROPE**

### **Parliamentary Assembly / Assemblée Parlementaire**

#### **Committee on Culture and Education / Commission de la culture et de l'éducation**

Apologised / Excusé

M. le Sénateur Jacques LEGENDRE

Mairie de Cambrai

F - 59400 CAMBRAI

Tel: 33 3 27 73 21 15

Fax: 33 3 27 73 21 04

### **Congress of Local and Regional Authorities in Europe / Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux en Europe**

M. Moreno BUCCI

Presidente

Circoscrizione Viareggio Nuova

Piazza Buonconsiglio 1

I - 55049 VIAREGGIO

Tel/Fax (39) 0584 94 21 82

### **Education Committee / Comité de l'Education**

Mr Donald MAC CULLOCH

Adviser

Ministry of Education, Research and Church Affairs

PO Box 8119 Dep

N – 0032 OSLO 1

Tel: 47 22 24 76 39

Fax: 47 22 24 27 15

e-mail: [dmc@kuf.dep.no](mailto:dmc@kuf.dep.no)

### **European Centre for Modern Languages / Centre européen pour les Langues vivantes**

M. Michel LEFRANC

Schuberstrasse, 29

A – 8010 GRAZ

Tel: 43 316 323 554

Fax: 43 316 322 157

e-mail: [Lefranc@via.at](mailto:Lefranc@via.at)

Mr Josef HUBER

Mozarthof

Schuberstrasse, 29

A – 8010 GRAZ

Tel: 43 316 323 554

Fax: 43 316 322 157

e-mail: [Josef-Huber@via.at](mailto:Josef-Huber@via.at)

## Service de Presse

Mr Wolfgang RÖSSLE

Tel: 33 (0)3 88 41 29 83

### **III. INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES**

#### **Commission of the European Union / Commission de l'Union européenne**

Mme Sylvia VLAEMINCK

Chef du Secteur Lingua

Direction Générale XXII

Education, Formation et Jeunesse

Direction C – Unité 54

Rue de la Loi 200

B – 1049 BRUXELLES

Tel: 32 2 295 5385

Fax: 32 2 299 63 21

e-mail: [sylvia.vlaeminck@cec.eu.int](mailto:sylvia.vlaeminck@cec.eu.int)

#### **UNESCO**

M. Joseph POTH

Directeur de la Division des Langues

de l'UNESCO

Dir. ED/LGN UNESCO

7, place de Fontenoy

F – 75007 PARIS

Tel: 33 1 45 68 08 74 ou 09 99

Fax: 33 1 45 68 17 77

e-mail: [j.poth@unesco.org](mailto:j.poth@unesco.org)

### **IV. NON GOVERNMENTAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

#### **Association of Language Testers in Europe (ALTE)**

Mr Michael MILANOVIC

Manager, ALTE

University of Cambridge

Local Examinations Syndicate

1, Hills Road

UK – CAMBRIDGE CB1 2EU

Tel: 44 1 223 55 33 11

Fax: 44 1 223 46 02 78

e-mail: [milanovic.m@ucles.org.uk](mailto:milanovic.m@ucles.org.uk)

#### **European Bureau for Lesser Used Languages**

Mr Bojan BREZIGAR

President

European Bureau for Lesser Used Languages

Rue St Josse 49

BRUSSELS

---

Tel: 32 2 218 2590

Fax: 32 2 218 19 74

e-mail: [eblul@eblul.org](mailto:eblul@eblul.org)

#### **for correspondence**

Aurisina 150

I - 34011 TRIESTE

ITALY

Tel: 39 040 778 6300

Tel: 39 347 2233801

e-mail: [direktor@primorski.it](mailto:direktor@primorski.it)

## **The European Association for Quality Language Services (EAQUALS)**

Mr Peter BROWN  
Chair  
The British School  
Via Torrebianca 18  
I – 34132 TRIESTE

Tel: 39 40 36 93 69  
Fax: 39 40 76 00 075  
e-mail: [chair@eaquals.org](mailto:chair@eaquals.org)

Mr Frank HEYWORTH  
Secretary General  
5, Chemin de Maggenberg  
CH – 1700 FRIBOURG

Tel/Fax: 41 26 481 46 65  
Tel(priv.) 41264814665  
e-mail: [fheyworth@eaquals.org](mailto:fheyworth@eaquals.org)

## **European Association of Heads of Secondary Schools / Association Européenne de Chefs d’Etablissements Scolaires (EHSA)**

M. Helmut REICHEN  
Vice-Président  
Gymnasium Interlaken  
C.P. 621  
CH – 3800 INTERLAKEN

Tel: 41 33 828 16 16  
Fax: 41 33 828 16 10  
e-mail: [gyminterlaken@sis.unibe.ch](mailto:gyminterlaken@sis.unibe.ch)

## **European Broadcasting Union**

Apologised/Excusé  
M. Jacques BRIQUEMONT  
50, rue Wiertz  
B – 1050 BRUXELLES

Tél: 32 2 286 91 15 / 11  
Fax: : 32 2 286 91 10  
e-mail: [briquemont@EBU.ch](mailto:briquemont@EBU.ch)

## **European Parent’s Association / Association Européenne des Parents d’Elèves**

Mrs Milena SAIANI  
1A rue du Champ de mars  
B – 1050 BRUSSELS

Tel: 32 2 514 05 99  
Fax: 32 2 514 47 67

### **Correspondence to:**

Viva De Zorzi, 32  
I – 20099 SESTO SAN GIOVANNI

Tel: 39 02 2406262  
Fax: 39 02 66010465  
e-mail: [agemilena@iol.it](mailto:agemilena@iol.it)

## **European Youth Forum / Forum Européen de la Jeunesse**

Mrs Agnita TWIGT  
European Youth Forum  
Rue Joseph II, 120  
B – 1000 BRUXELLES

Tel: 31 181 324 838  
e-mail: [agnitatwigt@hotmail.com](mailto:agnitatwigt@hotmail.com)

## **Fédération Internationale des Professeurs de Langues Vivantes - FIPLV**

Herrn Dieter HEROLD  
Trésorier Général  
Kulenkampstr. 15 H  
D-23566 LÜBECK

Tel.: 0049 451 3 27 91  
Fax: 0049 451 3 55 43  
e-mail: [DieterHerold@t-online.de](mailto:DieterHerold@t-online.de)

## **Fondation BOSCH**

Apologised/Excusé  
Herrn Günter GERSTBERGER  
Robert Bosch Stiftung  
Postfach 10 06 28  
D-70005 STUTTGART

Tel: 49 711 46 08 40/452 direct

## **V. CONSULTANTS**

Mr Ulrich BUNJES  
16, Avenue de la Marseillaise  
F – 67000 STRASBOURG

Tel: 33 388 36 75 03  
Fax: 33 388 35 00 69  
e-mail: [bunjes@bigfoot.com](mailto:bunjes@bigfoot.com)

Mr Rolf SCHÄRER  
Gottlieb Binderstrasse 45  
CH – 8802 KILCHBERG

Tel: 41 1 715 32 90  
Fax: 41 1 715 32 72  
e-mail: [info@rolfschaerer.ch](mailto:info@rolfschaerer.ch)

## **SECRETARIAT / SECRÉTARIAT**

### **Direction de l'Enseignement, de la Culture et du Sport / Directorate of Education, Culture and Sport**

M. Raymond WEBER  
Director / Directeur

### **Modern Languages Section / Section des Langues Vivantes**

Mr Joseph SHEILS  
Head of the Modern Languages Section /  
Chef de la Section des Langues vivantes

Tel: 33 (0)3 88 41 20 79  
e-mail: [joseph.sheils@coe.int](mailto:joseph.sheils@coe.int)

Mme Philia THALGOTT  
Administrator / Administrateur

Tel: 33 (0)3 88 41 26 25  
e-mail: [philia.thalgott@coe.int](mailto:philia.thalgott@coe.int)

Mme Johanna PANTHIER  
Principal Administrative Assistant /  
Assistante administrative principale

Tel: 33 (0) 3 88 41 23 84  
e-mail: [johanna.panthier@coe.int](mailto:johanna.panthier@coe.int)

Ms Beejul TANNA  
Secretary / Secrétaire

Tel: 33 (0) 3 88 41 32 48  
e-mail: [beejul.tanna@coe.int](mailto:beejul.tanna@coe.int)

Mlle Corinne COLIN  
Secretary / Secrétaire

Tel: 33 (0)3 88 41 35 33  
e-mail: [corinne.colin@coe.int](mailto:corinne.colin@coe.int)

## **Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux en Europe / Congress of Local and Regional Authorities in Europe**

Mr Ulrich BOHNER  
Chef Adjoint du Secrétariat du Congrès

Tel: 33 (0)3 88 41 22 48  
e-mail: [ulrich.bohner@coe.int](mailto:ulrich.bohner@coe.int)

## **Education Committee / Comité de l'Éducation**

Apologised/Excusé  
M. Jean-Pierre TITZ  
Secrétaire du Comité de l'Éducation

Tel: 33 (0)3 88 41 26 09  
e-mail: [jean-pierre.titz@coe.int](mailto:jean-pierre.titz@coe.int)

## **European Charter for Regional or Minority Languages / Charte européenne des Langues régionales ou minoritaires**

Ms Regina JENSDOTTIR  
Administrator / Administratrice

Tel: 33 (0)3 88 41 22 25  
e-mail: [regina.jensdottir@coe.int](mailto:regina.jensdottir@coe.int)

## **Greffe de l'Assemblée Parlementaire**

Ms Bonnie THEOPHILOVA  
Co-Secrétaire de la Commission  
de la Culture et de l'Éducation

Tel: 33 (0)3 88 41 30 92  
e-mail: [bonnie.theophilova@coe.int](mailto:bonnie.theophilova@coe.int)